

Promenade autour de Roumare



Visorando



Randonnée n°478735

Une randonnée proposée par Francoisduparc

Après le départ du centre d'un agréable petit bourg, traversée d'un bois et d'une plaine en passant par deux hameaux. On emprunte en alternance des petites routes, contre-allées piétonnes, chemins et sentiers.

Durée :	2h25	Difficulté :	Facile
Distance :	8.03km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	50m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	50m		
Point haut :	134m	Commune :	Roumare (76480)
Point bas :	79m		

Description

Se garer sur le parking face au manoir à 100m de la Place de la Liberté (boulangerie salle polyvalente, église).

(D/A) Prendre à gauche la Rue de Barentin vers le Nord-Ouest (direction le château) pour sortir du bourg, en cheminant sur la contre-allée puis le trottoir et l'allée piétonne qui longent cette route.

(1) Traverser la route avant le virage en bas de la côte et suivre le chemin en contre-bas qui longe la route par la gauche. Passer deux fois sous une ligne électrique.

(2) S'engager sur le sentier en sous-bois qui jouxte une prairie. Suivre ce seul sentier étroit sur environ 500m qui se transforme ensuite en chemin plus large et carrossable. À la sortie du bois, passer la barrière et longer le bassin, grande excavation enherbée (non visible sur la carte).

(3) Au carrefour en T, bifurquer à droite, puis à gauche sur la route bitumée. Traverser la RD90 et continuer jusqu'au carrefour en Y.

(4) Tourner à gauche au "Stop" dans le hameau de la Croix Jacques et continuer sur 150m environ. S'engager sur le chemin à droite et le suivre jusqu'au bout.

(5) À la route, virer à gauche et remonter la piste piétonne. Passer à nouveau sous une ligne électrique.

(6) Après l'entrée de la ferme, tourner à gauche sur la voie en herbe parallèle au fossé de drainage. À la route, tourner à droite et poursuivre tout droit jusqu'au parking **(D/A)**.

Points de passages

- D/A Parking face au manoir**
N 49.510337° / E 0.974748° - alt. 124m - km 0
- 1 Chemin de l'autre côté de la route**
N 49.52154° / E 0.96838° - alt. 101m - km 1.53
- 2 Petit sentier en sous-bois**
N 49.521847° / E 0.962798° - alt. 99m - km 2.01
- 3 À droite au carrefour en T**
N 49.511559° / E 0.966498° - alt. 112m - km 4.31
- 4 À gauche au Stop**
N 49.502912° / E 0.962455° - alt. 131m - km 5.7
- 5 À gauche à la route**
N 49.500073° / E 0.971824° - alt. 127m - km 6.56
- 6 À gauche, après l'entrée de la ferme**
N 49.506941° / E 0.97542° - alt. 123m - km 7.38
- D/A Parking face au manoir**
N 49.510514° / E 0.974846° - alt. 124m - km 8.03

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-promenade-autour-de-roumare/>

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

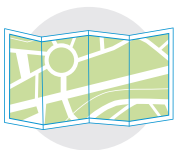
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



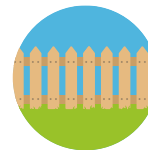
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



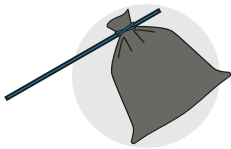
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



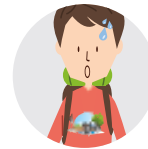
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.